

Motion votée par le CA extraordinaire du Lycée Jean Monnet du 17/12/07

Les élus au conseil d'administration du Lycée Jean Monnet désapprouvent la gestion de la fin du mouvement de protestation des lycéens dans leur établissement. Ils condamnent l'intervention physique des forces de l'ordre contre les élèves mineurs qui réalisaient un barrage pacifique à l'entrée de leur lycée.

Au-delà des modalités d'action choisies par les lycéens, le recours à la force contre les élèves pour permettre le fonctionnement des établissements scolaires est inacceptable. Il ne saurait faire oublier que seul le Gouvernement porte la responsabilité de cette situation.